CARANTEC
Au cœur de la mer

Conseil Municipal 2014-2020

Le magazine été 2014

CARANTEC
Au cœur de la mer

Les élus
du Conseil Municipal

- **Jean-Guy GUÉGUEN, Maire**
  Reçoit le **mardi** et le **jeudi après-midi** sur RDV
  (jeanguy.gueguen@ville-carantec.com)
- **François de GOESBRIAND, 1er adjoint**
  Reçoit sur RDV (francois.degoesbriand@ville-carantec.com)
- **Jacques AUTRET, 2ème adjoint**
  Reçoit le **samedi matin** sur RDV (jacques.autret@ville-carantec.com)
- **Clotilde BERTHEMET, 3ème adjoint**
  Reçoit sur RDV (clotilde.berthemet@ville-carantec.com)
- **Léonie SIBIRIL, 4ème adjoint**
  Reçoit sur RDV (leonie.sibiril@ville-carantec.com)
- **Gilles GAUTHIER, 5ème adjoint**
  Reçoit le **mardi** de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, sur RDV
  (gilles.gauthier@ville-carantec.com)
- **Yolande VERDES, 6ème adjoint**
  Reçoit le **mardi matin** de 9h à 12h (à partir de sept., le **mercredi matin**)
  (yolande.paugamverdes@ville-carantec.com)

Conseillers délégués

- **Sandrine JACQ** (sandrine.jacq@ville-carantec.com)
- **Jean-Yves BRIANT** (jeanyves.briant@ville-carantec.com)
- **Anne KERVAGORET** (anne.kervagoret@ville-carantec.com)
- **Bertrand L'HOUR** (bertrand.lhour@ville-carantec.com)
- **Isabelle d'ARBOUSSIER** (isabelle.darboussier@ville-carantec.com)

Conseillers municipaux
de la liste majoritaire

- **Olivier BAILLOT** (olivier.baillot@ville-carantec.com)
- **Roselyne LAMIDEY** (roselyne.lamidey@ville-carantec.com)
- **Florence VALLERY-RADOT** (florence.valleryradot@ville-carantec.com)
- **Gaël LE CLÉACH** (gael.lecleach@ville-carantec.com)
- **Céline PAUCHET** (celine.pauchet@ville-carantec.com)
- **Patrick BERNARD** (patrick.bernard@ville-carantec.com)

Conseillers municipaux
de la liste minoritaire

- **Gérald GUÉGUEN** (gerald.gueguen@ville-carantec.com)
- **Nicole SEGALEN** (nicole.segalen@ville-carantec.com)
- **Vanessa LABROUSSE** (vanessa.labrousse@ville-carantec.com)
- **Yann CASTELOOT** (yann.casteloot@ville-carantec.com)
- **Alban LE ROUX** (alban.leroux@ville-carantec.com)

Une permanence a lieu le **samedi matin** de 10h à 12h les jours suivants :
5 et 19 juillet, 2 et 30 août.
Les dates de permanence pour la rentrée seront disponibles sur le site internet de la ville.

Directeur de la Publication : Jean-Guy GUÉGUEN
carantec-mairie@wanadoo.fr

Crédit photos : Studio André, GPO, Polo, Loïc Marrec, Hervé Ronné, Guy Schotte, Hervé Mengin, Alexandre Lamoureux, www.exigences.biz.

Conception : Archanges - 02 98 21 71 08 - Ploudaniel

www.ville-carantec.com

ÉDITORIAL

Par Jean-Guy GUÉGUEN

Après les élections de mars dernier, le premier bulletin de la mandature présente la gouvernance municipale à travers ses acteurs et leurs rôles.
Tour à tour, chaque adjoint précise sa mission, tous, élus et personnel, sont acteurs dans leur mission au service des populations.
Pour ces prochaines années, les financements disponibles seront de plus en plus étriqués. En effet, devant l'ampleur de la crise budgétaire nationale, le gouvernement a décidé de transférer de nouvelles charges vers les collectivités territoriales, sans toujours les accompagner des moyens financiers. Cela entraîne une cascade de restrictions de la part de nos partenaires publics.
À titre d'exemple, pour le budget de 2014 voté en février, l'anticipation de la baisse de la dotation d'État a été insuffisante car elle se traduit en définitive par une baisse complémentaire de 55 000 €.
2015 est supposée reconduire, voire amplifier ce traitement.
Connaissant cela, afficher une ambition mesurée est une nécessité. Fort heureusement, les investissements réglementaires, peu aidés, ont été réalisés ces dernières années : cimetière, accessibilité du centre-ville, de la Mairie et de l'école primaire… Autant de programmes contraints et très coûteux.
Pour ce mandat qui commence, la priorité devra confirmer le programme de 300 000 € par an pour une voirie de qualité et sécurisée. Prévus au contrat de territoire, la refonte de la salle du cinéma d'abord, puis l'adaptation du Musée Maritime ensuite, doivent être les réalisations incontournables des prochaines années.
La salle du Kelenn devra recevoir une affectation de service public. Les locaux convenant à l'enseignement de la musique et aux répétitions des nombreux groupes instrumentaux et vocaux devront être mis à l'étude.
Quelles que soient les conditions, la mission des conseillers municipaux est de créer les conditions du bien vivre à Carantec.
Je vous souhaite un bel été, qu'il soit de labeur ou de repos, qu'il soit pour le plus grand nombre occasion de retrouvailles familiales ou amicales et objet de ressourcement.

Les représentants du Conseil Municipal

À MORLAIX COMMUNAUTÉ

- Jean-Guy GUÉGUEN
- Clotilde BERTHEMET
- Yann CASTELOOT

DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

• AU SIVOM DU FROUT
Chargé de la gestion du matériel de voirie

- *Titulaires* : Jean-Guy GUÉGUEN, Gilles GAUTHIER, Alban LE ROUX
- *Suppléants* : François de GOESBRIAND, Bertrand L'HOUR, Gérald GUÉGUEN

• AU SYNDICAT DE L'HORN
Chargé de la production d'eau potable et du traitement des boues de la station d'épuration

- *Titulaires* : Jean-Guy GUÉGUEN, Jean-Yves BRIANT
- *Suppléants* : Jacques AUTRET, Gilles GAUTHIER

• AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION

- *Titulaire* : Gilles GAUTHIER
- *Suppléants* : Jean-Guy GUÉGUEN, Jacques AUTRET

• AU SYNDICAT MIXTE DE PROTECTION DU LITTORAL BRETON VIGIPOL

- *Titulaire* : Jean-Yves BRIANT
- *Suppléant* : Bertrand L'HOUR

• AU CONSEIL DES MOUILLAGES

- *Titulaires* : Jean-Guy GUÉGUEN, Jean-Yves BRIANT, Bertrand L'HOUR, Gérald GUÉGUEN.
- *Suppléants* : Gilles GAUTHIER, Isabelle d'ARBOUSSIER, Gaël LE CLEACH, Alban LE ROUX.

• AU MARCHÉ DE PLEIN AIR

Titulaires : François de GOESBRIAND, Roselyne LAMIDEY

• À L'ÉCOLE PRIMAIRE LES CORMORANS

- *Titulaire* : Florence VALLERY-RADOT
- *Suppléant* : Léonie SIBIRIL

• À L'ÉCOLE MATERNELLE LES CORMORANS

- *Titulaire* : Léonie SIBIRIL
- *Suppléant* : Florence VALLERY-RADOT

• À LA MISSION LOCALE DES PAYS DE MORLAIX

Elle est chargée d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'aider les jeunes actifs de 16 à 25 ans

- *Titulaire* : Sandrine JACQ
- *Suppléant* : Yolande VERDES

• À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre du réseau « élus référents sécurité routière » mis en place par la Préfecture : Roselyne LAMIDEY.

• CORRESPONDANT DÉFENSE

François de GOESBRIAND.

Les élus du Conseil Municipal dans les conseils d'administration

SEM DES PAYS DE MORLAIX – DU GOLF

- *Administrateurs* : Jean-Guy GUÉGUEN, Jacques AUTRET, Olivier BAILLOT, Roselyne LAMIDEY
- *Délégué aux assemblées* : François de GOESBRIAND

Jacques AUTRET a été élu président le 19 juin.

CARANTEC NAUTISME

François de GOESBRIAND, Yolande VERDES, Bertrand L'HOUR, Jean-Yves BRIANT, Gaël LE CLEACH, Yann CASTELOOT.

Gaël LE CLEACH a été élu président le 10 juin.

COLLÈGE

Titulaires : Léonie SIBIRIL, Céline PAUCHET

François de GOESBRIAND

Adjoint délégué, chargé de gérer l'administration, l'économie, l'urbanisme et le numérique.

Jean-Yves BRIANT

Conseiller délégué, chargé des questions relatives à l'environnement et à la mer en liaison avec l'adjoint à l'administration générale, l'économie, l'urbanisme et le numérique.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

- Jacques AUTRET
- Clotilde BERTHEMET
- Gilles GAUTHIER
- Jean-Yves BRIANT,
- Olivier BAILLOT
- Vanessa LABROUSSE
- Yann CASTELOOT

Le nouveau hall d'accueil de la Mairie

Administration

Les **projets**

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Soucieux de fluidifier la communication entre les élus et les concitoyens, la municipalité a divisé la commune en 9 quartiers et affecté à chacun d'eux un élu volontaire, référent de quartier, qui aura pour mandat permanent de véhiculer les informations montantes ou descendantes entre les carantécois et leurs élus.

L'existence des référents de quartier ne remplace pas pour autant le cahier d'enregistrement des doléances qui reste à la disposition du public au bureau d'accueil de la mairie.

1 **Bertrand L'HOUR**
bertrand.lhour@ville-carantec.com

2 **Clothilde BERTHEMET**
clothilde.berthemet@ville-carantec.com
et Olivier BAILLOT
olivier.baillot@ville-carantec.com

3 **Vanessa LABROUSSE**
vanessa.labrousse@ville-carantec.com

4 **François de GOESBRIAND**
francois.degoesbriand@ville-carantec.com

5 **Nicole SEGALEN**
nicole.segalen@ville-carantec.com

6 **Léonie SIBIRIL**
leonie.sibiril@ville-carantec.com

7 **Céline PAUCHET**
celine.pauchet@ville-carantec.com
et Gilles GAUTHIER
gilles.gauthier@ville-carantec.com

8 **Isabelle D'ARBOUSSIER**
isabelle.darboussier@ville-carantec.com

9 **Jean-Yves BRIANT**
jeanyves.briant@ville-carantec.com

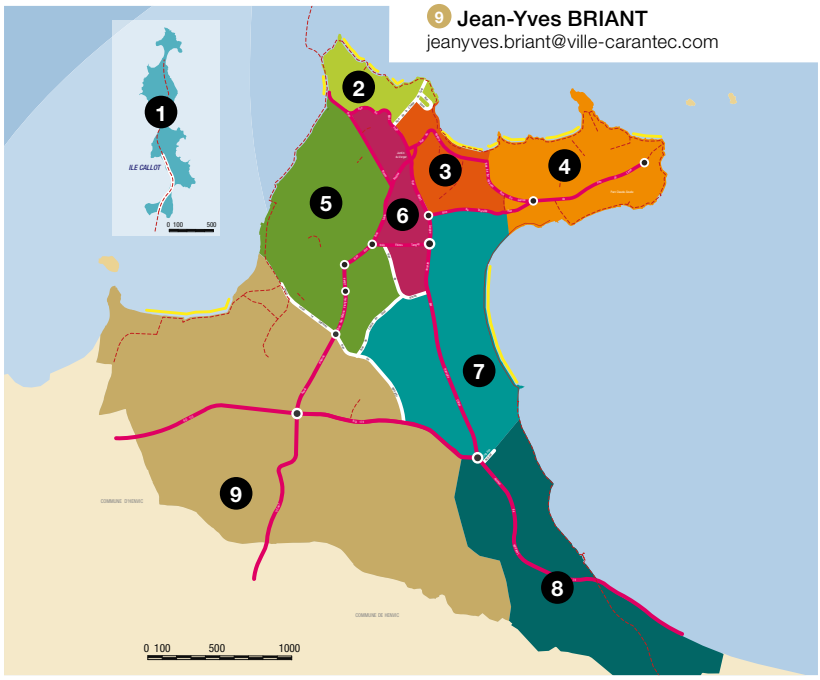

Les **dossiers en cours**

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

Les travaux d'accessibilité sont terminés à la **Mairie**, ils le seront à l'**école élémentaire** publique fin août.

Les projets de rénovation et de modernisation du **cinéma** et du **musée** permettront de répondre également aux normes d'accessibilité imposée par la loi.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une redéfinition des zones 30 et de leur signalisation est à l'étude. Parallèlement, une réflexion sur la sécurité aux abords des écoles est engagée.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La rédaction de ce document est en cours. Il permet de formaliser les actions à mettre en œuvre et les moyens à mobiliser en cas de sinistre.

Économie

Les **projets**

AMÉNAGEMENT DE LA ZA DE KERINEC

Des aménagements paysagers sont à l'étude pour améliorer son environnement et son attractivité.

Les **dossiers en cours**

AVENIR DU ROI D'YS

Le propriétaire du Roi d'Ys ayant pour projet la mise en vente de l'immeuble, l'équipe municipale est vigilante quant au devenir de cet ancien hôtel.

Il représentait une capacité d'hébergement touristique importante qu'il serait souhaitable de préserver.

CENTRE MÉDICAL

Un certain nombre de professionnels de la santé souhaitent s'installer sur le terrain préempté par la mairie rue Pasteur.

La mairie accompagne et soutient ce projet qui favorise le maintien d'une activité de proximité au centre bourg.

Urbanisme

Les **projets**

RÉSIDENCE SENIORS ET CRÈCHE

Poursuite des études avec les promoteurs pour un projet de construction de résidence seniors, de logements sociaux et d'une crèche derrière le supermarché pour une ouverture attendue en 2017.

LE KELENN

Il a été décidé de dissocier le devenir du site du Kelenn de celui de la salle polyvalente :

- Un aménagement du site sera entrepris après étude paysagère et architecturale.
- Le devenir de la salle sera étudié dès que le PLU sera validé.

Urbanisme et patrimoine

Les **dossiers en cours**

RÉFLEXIONS SUR LES IMMEUBLES COMMUNAUX

Une réflexion sur les différentes salles communales sera menée : maison des associations, salle multifonction (musique, spectacles,…), salles d'hébergement temporaire et sur les travaux à réaliser sur certains bâtiments communaux tels que la coopérative maritime, la maison du verger, l'école de Callot.

Coopérative maritime

Jardin du Verger

École de Callot

Urbanisme

LE PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération du conseil municipal le 23 janvier 2014 pour être envoyé aux services de l'État et aux Personnes Publiques Associées afin qu'ils formulent leurs avis sur le document.

Une enquête publique d'un mois environ va désormais être organisée courant août/septembre 2014 afin que la population puisse également faire ses remarques auprès du commissaire enquêteur. Les dates de permanences seront précisées sur le site internet de la mairie et par voie de presse dès qu'elles seront définies.

Après l'enquête publique, le groupe de travail modifiera le PLU en fonction des conclusions des Services de l'État et du rapport du commissaire enquêteur pour une approbation finale du document vers la fin de l'année.

Ce nouveau document d'urbanisme remplacera alors le POS actuel.

Rappel : Le document complet du PLU arrêté est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Les principales pièces (PADD, plan de zonage, règlement) sont également disponibles sur le site internet.

SCHÉMA DES PLUVIALES

Un bureau d'étude est en cours de désignation pour réaliser le schéma des pluviales dont l'objet est de diagnostiquer toutes les anomalies liées aux écoulements des eaux pluviales notamment dans le réseau d'assainissement ou inversement, et d'établir un programme de travaux.

Ce schéma est un des outils utiles pour maîtriser la qualité des eaux de baignade et des eaux conchylicoles.

PLAN DE VOIRIE

La mise à jour du plan de voirie communale est en cours de réalisation par un bureau d'étude. Il permet de classer les voies et de connaitre leur kilométrage précis.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

La mise en place de nouveaux **conteneurs enterrés**, en accord avec Morlaix Communauté, responsable de la « répurgation » est au programme pour 2014. Ainsi trois nouveaux secteurs pourraient être équipés : rue Labourdonnais, le haut de la rue de Tourville et impasse des Hortensias.

De nouveaux **conteneurs pour le tri sélectif** (sacs jaunes) sont également prévus. Au port, rue Bouvet et place du Port ; 2 au Kelenn, et 1 au bourg square du 18 juin. Cette option est la meilleure solution pour éviter le débordement des aires grillagées, notamment en période de vacances.

Progressivement les **aires grillagées** disparaîtront et seront remplacées dans un premier temps par une collecte en points de regroupement, comme c'est déjà le cas dans plusieurs quartiers et dans un second temps par des conteneurs enterrés.

La **collecte en point de regroupement** consiste à fixer un point de dépôt commun à plusieurs habitations. Les sacs sont à déposer la veille ou le matin de la collecte. Cette solution évite le stockage des sacs pendant plusieurs jours sur la voie publique ou dans les aires grillagées.

Les conteneurs enterrés

Numérique

Les **projets**

DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE

- Favoriser la mise en place du très haut débit,
- Une réflexion sur l'apport du numérique dans la gestion des affaires communales sera lancée au cours du deuxième semestre,
- WiFi communal : l'installation d'une borne WiFi au Port est à l'étude,
- Extension des bornes WiFi.

Environnement

Les **dossiers en cours**

MOUILLAGES

La gestion des mouillages est transférée progressivement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) à la mairie de Carantec pour l'ensemble des zones de mouillages Port, Castel Bian - Grève blanche, Penquer - Cosmeur, Clouet Roch - Glaz. Les mouillages des professionnels des zones aquacoles de Pen al Lann et du Varquez restent de la compétence de la DDTM.

Au cours de l'hiver 2013-2014, la première tranche de travaux a été réalisée au port et au Kelenn, la seconde tranche de travaux programmée au cours de l'hiver prochain concerne Castel Bian, la Grève Blanche, et le Penquer - Cosmeur. Les titulaires d'AOT de ces zones recevront un courrier au cours de l'été les invitant à retirer leurs corps-morts à la marée de novembre au plus tard et à remplir un dossier de demande de mouillages. Les attributions seront effectuées au cours du premier trimestre 2015.

Les zones du Clouet et du Roch Glas seront traitées au cours de l'hiver 2015- 2016.
La technique retenue consiste à « ensouiller » (enterrer dans le sable ou la vase) des blocs de béton équipés de chaîne basse sur lesquelles viennent se mailler les propriétaires de bateau qui ont à charge de fournir les lignes de mouillages, dimensionnées à la taille de leur bateau.
L'ensemble de ces dispositions ainsi que les règles d'emploi sont définies dans un règlement des mouillages élaboré en coopération entre la commune, l'association des Plaisanciers et les professionnels locaux.

Pour financer ce dispositif, la commune a contracté un emprunt qui sera remboursé par les cotisations annuelles des titulaires de corps-morts. Le tarif comprend également la redevance payée par la commune à l'État. Les élus ont veillé à ce que le coût annuel soit calculé au plus juste et corresponde à la cotisation payée selon l'ancienne procédure.

Dorénavant, les usagers souhaitant l'attribution d'un corps-mort à Carantec devront s'inscrire en mairie, remplir un formulaire sur lequel ils devront renseigner les caractéristiques de leur bateau et indiquer un choix préférentiel de zones de mouillage. Les demandes seront instruites dans l'ordre chronologique en fonction des disponibilités.

Adresse	Taille des bâteaux	Redevance État	Tarif corps-mort HT	Redevance + corps-mort HT	TVA corps-mort HT	TOTAL DU
Usagers justifiant d'une adresse à Carantec	< 4,99 m	75,90 €	61,10 €	**137,00 €**	12,22 €	**149,22 €**
	5 à 5,99 m	75,90 €	98,10 €	**174,00 €**	19,62 €	**193,62 €**
	6 à 6,99 m	75,90 €	128,10 €	**204,00 €**	25,62 €	**229,62 €**
	> 7 m	75,90 €	166,10 €	**242,00 €**	33,22 €	**275,22 €**
Usagers ne justifiant pas d'une adresse à Carantec	< 4,99 m	75,90 €	76,10 €	**152,00 €**	15,22 €	**167,22 €**
	5 à 5,99 m	75,90 €	115,10 €	**191,00 €**	23,02 €	**214,02 €**
	6 à 6,99 m	75,90 €	148,10 €	**224,00 €**	29,62 €	**253,62 €**
	> 7 m	75,90 €	190,10 €	**266,00 €**	38,02 €	**304,02 €**

Les mouillages au Port

Le règlement des zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) ainsi que les caractéristiques des lignes de mouillage sont consultables sur le site internet de la commune www.ville-carantec.com rubrique « mouillages ».
Une version papier peut être transmise sur demande.

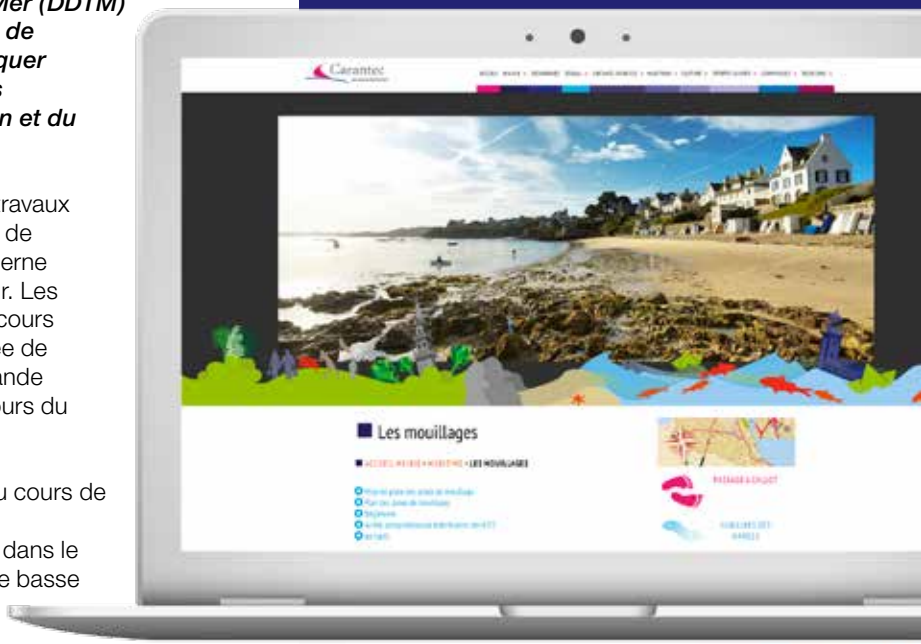

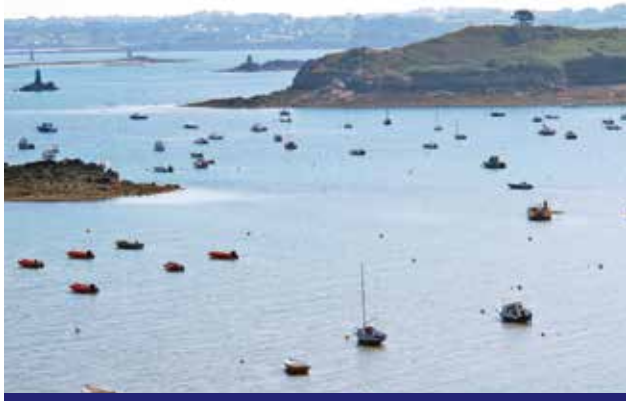

Les mouillages au Kelenn

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

La commune s'est engagée depuis l'an dernier dans une procédure de certification de la qualité de ses eaux de baignade. Elle a obtenu cette certification en juillet 2013.
Un nouvel audit est prévu les 17 et 18 juillet. En 2013 les résultats de toutes les analyses ont été « eau de bonne qualité ». Une très grande vigilance est portée à ce dossier qui concerne également les eaux conchylicoles.

Le magasine ***Que choisir, été 2014*** cite Carantec, comme la **seule commune du Nord-Finistère** engagée dans cette démarche.

Jacques AUTRET

Adjoint délégué aux finances et aux ressources humaines

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

La commission veille à mettre en adéquation les moyens financiers et humains avec les projets et les méthodes de fonctionnement décidés par le Conseil Municipal.

- **François de GOESBRIAND**
- **Gilles GAUTHIER**
- **Jean-Yves BRIANT**
- **Sandrine JACQ**
- **Patrick BERNARD**
- **Nicole SEGALEN**
- **Yann CASTELOOT**

LES MEMBRES DE LA COMMISSION RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Cette commission est consultée lorsque la commune confie la gestion d'un service public à un délégataire public ou privé.

Titulaires

- **François de GOESBRIAND,**
- **Gilles GAUTHIER**
- **Yann CASTELOOT**

Suppléants

- **Jacques AUTRET**
- **Bertrand L'HOUR**
- **GUÉGUEN**

LES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre des procédures de marchés publics, cette commission est chargée d'ouvrir les plis afin d'examiner les offres des entreprises qui répondent aux consultations et de retenir la meilleure offre.

Titulaires

- **François de GOESBRIAND**
- **Gilles GAUTHIER**
- **Gérald GUÉGUEN**

Suppléants

- **Jacques AUTRET**
- **Bertrand L'HOUR**
- **Yann CASTELOOT**

Vue d'ensemble des finances de la commune

À l'instar des ménages et des entreprises, les communes évoluent dans un monde économique réel.
La commune de Carantec n'y échappe pas. Les grands principes de gestion sont de rigueur.
La règle consiste à dégager suffisamment d'épargne ou d'excédent entre recettes et dépenses de fonctionnement, dans l'objectif d'autofinancer partiellement les investissements, rembourser les emprunts de la commune tout en contenant une pression fiscale mesurée en termes d'impôts locaux.

Dans l'énoncé de cette équation il s'agit bien, en fonction de la politique projetée et des décisions prises par le Conseil Municipal de rendre, au meilleur coût de revient, les Services indispensables aux Carantécois et d'entretenir ou créer les infrastructures nécessaires à la vie locale.

Ces différentes applications se traduisent dans les comptes de la commune : Compte Administratif pour les opérations réalisées au cours de l'année écoulée et Budget Primitif en prévision de l'année qui débute.

Plusieurs budgets composent le tableau de bord de la commune.
Ils sont bien distincts, non seulement pour des raisons réglementaires (notamment les budgets « eau et assainissement »), mais aussi pour des raisons pratiques de gestion séparée des coûts :

Type de budget	Objet
Budget général	Gestion de l'activité générale et des investissements de la commune
Budget « eau »	Gestion de l'approvisionnement en eau et du réseau d'adduction
Budget « assainissement »	Gestion du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration
Budget de la zone de Kerinec	Gestion des terrains proposés à l'activité économique artisanale
Budget « Habitat 29 Parc Coz »	Gestion de l'assise foncière de Parc Coz destinée à l'habitat social
Budget des mouillages	Investissement et gestion des zones de mouillage

LE BUDGET GÉNÉRAL

Il est très largement le plus important en valeur absolue et demeure le pilier de la gestion financière communale.
Les recettes essentielles du budget de fonctionnement sont composées entre autres, des contributions des Carantécois : taxes foncières, taxe d'habitation, et des diverses dotations de l'État et subventions.
Ces recettes représentent 90 % du budget de fonctionnement.

La fiscalité

L'évolution des bases est fonction de celle fixée par le Parlement dans la Loi de finances voté traditionnellement en fin d'année (+ 2 %) et des nouvelles bases issues des nouvelles constructions sur le territoire de Carantec.

La recette budgétaire est par conséquent le produit des bases par les taux votés par le Conseil Municipal.

Taxes	2010	2011	2012	2013	2014
Évolution des bases d'imposition (en euros)					
Habitation	8 555 613	8 952 221	9 246 827	9 630 376	9 919 287
Foncier bâti	5 449 064	5 693 706	5 914 452	6 085 507	6 268 072
Foncier n/bâti	95 906	96 880	98 569	105 145	108 299
Évolution des taux d'imposition					
Habitation	12,61 %	13,11 %	13,11 %	13,11 %	13,11 %
Foncier bâti	16,59 %	17,25 %	17,25 %	17,25 %	17,25 %
Foncier n/bâti	35,21 %	36,62 %	36,62 %	36,62 %	36,62 %
Produit total perçu (en euros)					
Total Taxes « ménage »	2 018 616	2 191 920	2 273 713	2 352 306	2 421 320

Le budget primitif 2014

DÉPENSES

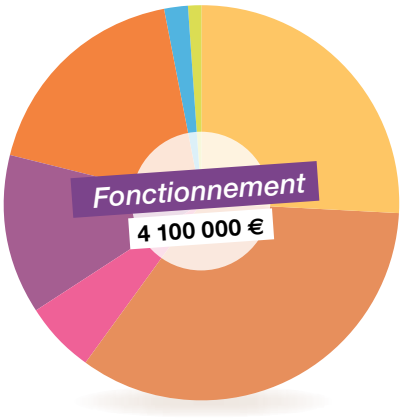

- **Charges de personnel** : 1 410 000 €
- **Charges à caractère général** : 1 077 000 €
- **Financement des investissements** : 750 000 €
- **Autres charges** : 517 500 €
- **Charges financières** : 250 000 €
- **Dépenses imprévues** : 68 500 €
- **Écritures d'ordre** : 27 000 €

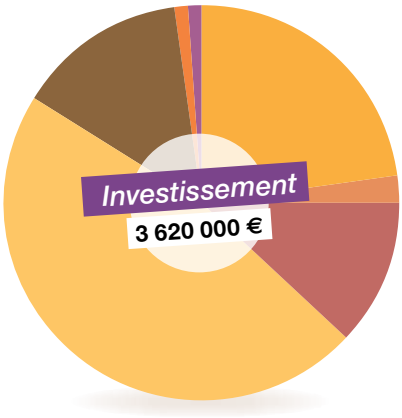

- **Travaux** : 1 715 693 €
- **Report antérieur** : 832 807 €
- **Remboursement dette en capital** : 495 000 €
- **Acquisitions** : 446 000 €
- **Immo incorp et participation aux travaux du collège** : 85 500 €
- **Écritures d'ordre** : 45 000 €

RECETTES

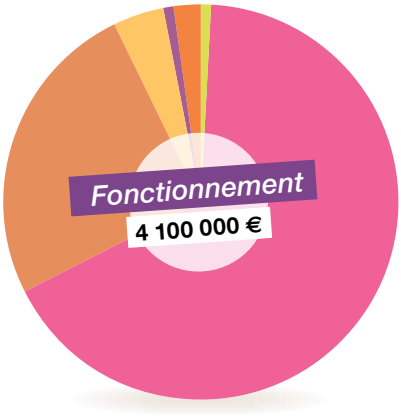

- **Impôts** : 2 712 000 €
- **Dotations de l'Etat et subventions** : 1 010 000 €
- **Produit des services** : 180 000 €
- **Divers** : 101 535 €
- **Excédent 2013** : 51 465 €
- **Écritures d'ordre** : 45 000 €

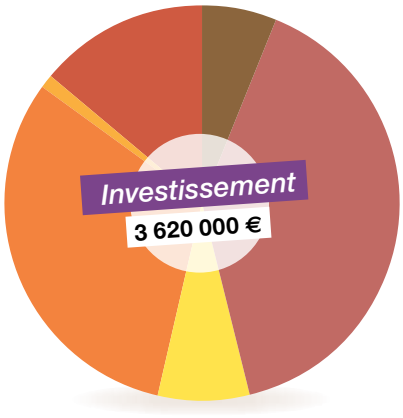

- **Produits des emprunts** : 1 150 000 €
- **Excédent de fonctionnement capitalisé** : 891 000 €
- **Produits des cessions** : 400 000 €
- **Fonds compensation TVA** : 209 000 €
- **Subventions** : 193 000 €
- **Écritures d'ordre** : 27 000 €

L'année 2014 est marquée par des investissements importants, programmés pour un montant de 2 240 000 € : mairie accessibilité, travaux école, voirie, toilettes publiques, skate park…

À partir de 2014, il faut constater une diminution des dotations de l'État aux collectivités (- 1,5 mds € en 2014 et 2015 pour les communes de France), l'augmentation du taux de TVA et des contraintes supplémentaires en termes de coûts (réforme des rythmes scolaires…). Cela se traduit par autant de ressources budgétaires à trouver ou d'économie à réaliser en fonctionnement et en investissement…

LES CONTRATS D'AFFERMAGE EAU ET ASSAINISSEMENT ARRIVENT À LEUR TERME

Un élément marquant concernant les budgets « eau et assainissement » interviendra en 2014 pour aboutir en 2015. Cet élément concerne la négociation du contrat d'affermage (concédé à la Lyonnaise des Eaux depuis 1991) dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

LES BUDGETS DES SATELLITES

D'autres activités rentrent indirectement dans le périmètre de la commune et possèdent une gestion financière et économique totalement séparée :

- Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) / EPHAD de Kerlizou,
- L'Association Carantec Nautisme / ACN / École de voile,
- La SEM des Pays de Morlaix / Golf de Keromnès.

Les budgets de ces trois structures peuvent être conséquents en valeur absolue et sont optimisés au même titre que ceux de la Commune.

La station d'épuration

Budgets annexes communaux en quelques chiffres

Les efforts d'investissement 2014 constatés dans ces budgets annexes portent essentiellement sur le réseau d'assainissement (route de la Grande grève), sur le réseau d'eau et sur la mise en place des mouillages.

ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement		Investissement	
	2013	2014	2013	2014
Recettes	261 858	260 000	251 280	563 000
Dépenses	246 820	260 000	198 623	563 000
Excédent	15 038		52 657	

EAU

	Fonctionnement		Investissement	
	2013	2014	2013	2014
Recettes	173 923	158 600	287 628	231 000
Dépenses	141 119	158 600	293 620	231 000
Excédent	32 804		-5 992	

ZONE DE KERINEC

	Fonctionnement		Investissement	
	2013	2014	2013	2014
Recettes	88 486	130 486	88 486	204 973
Dépenses	130 486	130 486	176 972	204 973
Excédent	0		-88 486	

HABITAT 29 PARC COZ

	Fonctionnement		Investissement	
	2013	2014	2013	2014
Recettes	175 305	190 000		
Dépenses	56 242	190 000		
Excédent	119 063			

MOUILLAGE

	Fonctionnement		Investissement	
	2013	2014	2013	2014
Recettes	0	31 000	0	275 000
Dépenses	0	31 000	0	275 000
Excédent	0		0	

Bienvenue à Carantec

Rythmée par l'arrivée des touristes et l'ouverture des résidences secondaires, la station démarre la saison 2014 …
Les élections et la mise en place des élus n'ont pas empêché les responsables de structures et les équipes techniques de travailler depuis des mois, toujours dans un souci d'accueil vers l'excellence.
Afin d'améliorer l'exécution des projets culturels et touristiques et afin de faciliter la communication, nous avons choisi de travailler en équipe dans une commission commune.
Cette commission souhaite être accessible, attentive et ouverte aux projets, qu'ils soient locaux ou territoriaux. Les associations, commerçants ou particuliers qui souhaitent partager une idée, une critique constructive ou un projet touristique ou cultuel peuvent prendre rendez-vous.

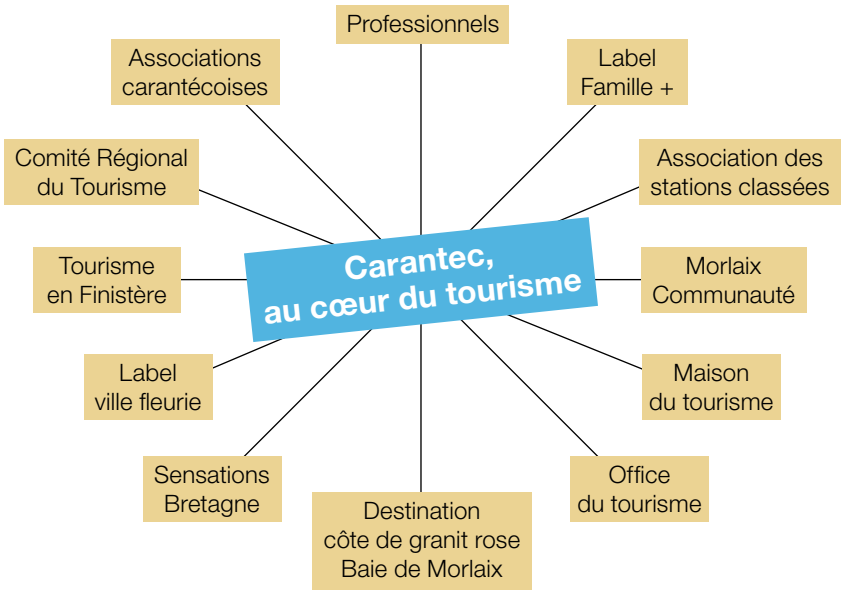

Et l'hiver à Carantec ?

Toutes les équipes qui travaillent sur la station le savent bien, les amplitudes de l'accueil touristique varient selon les vacances scolaires…
Néanmoins, l'Office du tourisme, la médiathèque, le musée, le cinéma, le local Jeunes, le centre aéré ainsi que les pôles sportifs : nautisme, golf, tennis ; se retrouvent de façon régulière.
Et entre réunions de travail, bilans, assemblées générales, conseils d'administration, les techniciens et les élus discutent, préparent, programment la saison suivante et mettent en place les projets retenus parmi de nombreuses propositions.

En parallèle, les élus représentent Carantec au niveau du bureau de la **Maison du Tourisme**, dans la commission économie-tourisme de Morlaix Communauté, ainsi que dans les groupes de travail du Pays de Morlaix, du CRT, du Conseil Général et des labels :
- **Sensation Bretagne**, réseau de 17 stations du littoral breton.
- **Famille plus**, label de l'association des stations classées, qui garantit aux familles un accueil adapté.
- **Villes Fleuries**, label national, inscription mai 2014.

Les exigences de ces labels confortent notre station dans une politique dynamique et d'excellence.

Au sein de notre territoire et bénéficiant du voisinage de stations telles que Roscoff, Carantec est donc présent dans les groupes de réflexion sur le développement de l'économie touristique.

Clotilde BERTHEMET

Adjointe déléguée au tourisme, à la culture et à la communication

Anne KERVAGORET

Conseillère déléguée, chargée de proposer et de mettre en œuvre les moyens de communication en liaison avec l'adjointe au tourisme, à la culture et à la communication.

Isabelle d'ARBOUSSIER

Conseillère déléguée, chargée des relations avec les services et les associations culturelles en liaison avec l'adjointe au tourisme, à la culture et à la communication.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Yolande VERDES •
Florence VALLERY-RADOT •
Isabelle d'ARBOUSSIER •
Anne KERVAGORET •
Sandrine JACQ •
Gérald GUEGUEN •
Vanessa LABROUSSE •

Cette commission a pour mission de stimuler la politique touristique communale et intercommunale. Elle est chargée de la communication et des affaires culturelles.

Le tourisme **en chiffres**

LA BRETAGNE

- **8 %** du PIB soit 66 000 emplois directs
- Baisse de fréquentation = **- 7,5 %** en 12 ans
- **21 %** de nuitées étrangères perdues en 7 ans
- **15 %** de primo-visiteurs (25 % en Normandie) 2000-2010 en France
- **1 %** d'arrivées internationales
- **2 %** de part de marché

LE FINISTÈRE

- **7ème** département touristique en France (29,6 m de nuitées)
- **8,7 %** de fréquentation entre 1997 et 2013
- **14 300** emplois salariés soit 5,2 % de l'emploi salarié
- **+ 1 milliard** d€ annuel en CA
- Dépense moyenne par touriste : **29,90** €/jour
- Clientèles : **55,7%** en hébergement marchand dont **80 %** de français

MORLAIX COMMUNAUTÉ / FINISTÈRE

- Capacité d'accueil en 2011 : **37 000** lits
- Taxe de séjour : environ **190 000** €
- **5ème** château et édifice remarquable : Château du Taureau (19 000 personnes)
- **4ème** musée des beaux-arts : Musée de Morlaix (18 000 personnes)
- **1er** écomusée : Village breton (23 000 personnes)
- **3ème** événement : « Entre Terre et Mer » (100 000 personnes)
- **9ème** événement : « Festival Panorama » (18 500 personnes)
- Cairn de Barnenez (**35 000** personnes)
- **2ème** budget du Finistère pour l'office de tourisme communautaire
- **1er** office de tourisme en nombre de personnes

CARANTEC

- Fréquentation record en 2013 : **12800** visiteurs à l'Office de tourisme
- En dehors de l'accueil, l'Office de tourisme a proposé des « sorties nature » (pêche à pied, visites ostréicoles,…), animations depuis Pâques
- Entre **50** et **100** personnes aux pots d'accueil du lundi
- Soirées Transat : **3500** personnes

Une campagne de promotion régionale faite par les amoureux de la Bretagne

Une dizaine de partenaires bretons se sont réunis, dans le cadre de la stratégie marketing partagée mise en place par le Conseil Régional de Bretagne en 2013. Brest Métropole Océane, Quimper Communauté, Morlaix Communauté, Saint-Brieuc Agglomération… Afin de séduire les touristes n'ayant jamais séjourné en Bretagne (primo visiteurs), il fallait une campagne d'envergure nationale impliquant toute la région.

Le poids économique du tourisme en Bretagne est réel. Le secteur représente 66 000 emplois directs et plus de 8 % du PIB. Mais l'économie touristique est fragile et la multiplication des destinations, la crise économique et les incertitudes des Français se traduisent par une baisse de fréquentation des visiteurs en Bretagne avec seulement 15 % de primo visiteurs.
D'autre part, le schéma régional du tourisme de Bretagne a pointé la **nécessité du « travailler ensemble » à l'échelle de toute la région, avec tous les partenaires motivés, publics ou privés**. Une véritable stratégie marketing touristique partagée a donc été mise en place.
Les partenaires volontaires mutualisent ainsi leurs idées et leurs actions, réalisant de réelles économies d'échelle et assurant un discours plus homogène et plus lisible aux yeux des primo visiteurs, sous la bannière Bretagne. En se filmant sous forme de **selfies**, **les amoureux de la Bretagne vont raconter ce qu'ils aiment et ainsi inviter les primo visiteurs à venir découvrir les atouts de la région**.
Les amoureux de la Bretagne sont invités à « vendre » une région moderne et dynamique, en persuadant les primo visiteurs que la Bretagne n'est pas le bout du monde, que le climat n'empêche pas de s'amuser, que les Bretons sont accueillants, que les sports pratiqués sont intenses…
Toutes les idées seront les bonnes et les selfies seront réunis sur le site internet **www.viens-en-bretagne.fr**.
Les meilleures vidéos seront de nouveau filmées avec du matériel de qualité avec les mêmes « acteurs » et diffusées sur le petit écran et sur le web en 2015 et en 2016 lors des campagnes nationales.
Comptant sur la viralité des réseaux sociaux, avant la première campagne média prévue début 2015, les vidéos postées sur le site vont circuler, faisant ainsi « le buzz » dès cet été !

VILLE FLEURIE

La commune s'engage dans la démarche d'obtention du label ville fleurie sous l'animation de Yolande VERDES.
Afin d'obtenir le label « Villes et villages fleuris », nous avons demandé le parrainage d'une ville labélisée. Nous avons choisi Le Conquet et Roscoff. Une réunion a eu lieu le 20 mai à Quimper.
La visite du jury se fera courant juin par Morlaix Communauté. Le projet a pour objet de présenter la commune et particulièrement les actions mises en œuvre pour embellir le cadre de vie.

Les dossiers en cours

CLASSEMENT « STATION CLASSÉE DE TOURISME »

Le dossier est en cours d'instruction auprès des ministères depuis octobre 2013. Dans l'attente Carantec conserve son classement commune touristique.

BUS ESTIVAL

L'opération Bus estival est reconduite en 2014 avec le concours de Morlaix communauté. La société KEOLIS attributaire du nouveau marché assurera le service du 12 juillet au 28 août tous les jours de 10h à 19h.

Un nouvel arrêt est prévu rue de Crantock. Les rotations sont assurées toutes les 15 minutes. Le coût du service arrêté à 50 000 € est pris en charge pour moitié par Morlaix communauté et pour moitié par Carantec.

La possibilité de créer deux circuits plus courts a été étudiée mais n'a pu être retenue pour des raisons de coûts trop élevés.

CALLOT SANS VOITURE

L'opération Callot sans voiture est reconduite du 12 juillet au 28 août.

SOIRÉES TRANSAT : JUILLET ET AOÛT

Le programme des soirées transat est financé par la ville et organisé par l'Office de tourisme, en partenariat avec les services de la ville, le golf, l'école de voile, le Local jeunes et la médiathèque.

Les projets

CRÉATION D'UNE CARTE UNIQUE INTER-ACTIVITÉS

Pour les activités nautiques, le golf, le local Jeunes, la médiathèque et le tennis.

MISE EN PLACE DU CIRCUIT DE RANDONNÉE INSOLITE

En partenariat avec le Musée maritime : « circuit des hôtels et pensions de famille ».

RÉFLEXION SUR L'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS

Présentation du nouveau guide en préalable au Forum des associations le samedi 6 septembre 2014.

Le groupe de travail communication souhaite engager une réflexion sur la communication papier : refonte du bulletin mensuel, édition d'un document de présentation de la station.
*Le nouveau site internet **www.ville-carantec.com** en ligne depuis début mai permettra de rester en alerte afin que la communication fonctionne de façon régulière et soit de lisibilité facile.*

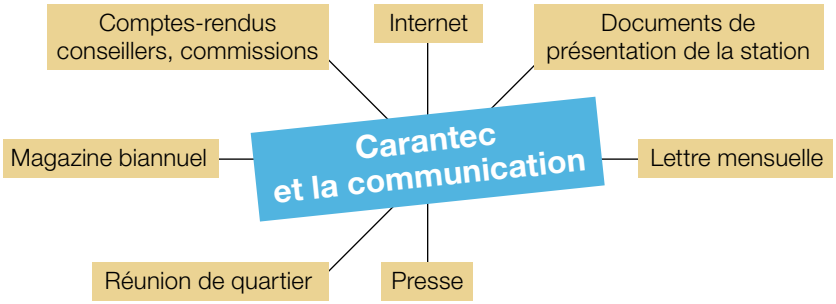

3 projets prioritaires

CINÉMA

Les travaux de modernisation sont programmés pour 2015-2016.

Des financements seront obtenus dans le cadre du contrat de territoire conclu entre Morlaix Communauté et le conseil Général ; des financements du Centre National de la Cinématographie (CNC) sont également acquis. Le projet porte sur la mise aux normes de la salle, la rénovation de la scène et de l'arrière-scène, le chauffage. Constitution d'un comité de pilotage.

MUSÉE MARITIME

Les travaux de modernisation du musée sont programmés pour 2016-2018.

Des financements seront obtenus dans le cadre du contrat de territoire conclu entre Morlaix Communauté et le Conseil Général. Dès septembre 2014 une seconde étude financée par Morlaix Communauté sera confiée à une chargée d'étude, qui travaillera également sur la mise en réseau. Constitution d'un comité de pilotage.

JARDIN DU VERGER

Suite au projet de destination culturelle, un appel d'offre va être lancé pour la remise en état de la maison et les aménagements du jardin.

Constitution d'un comité de pilotage.

Léonie SIBIRIL

Adjointe déléguée à la jeunesse, aux sport et à l'éducation.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bertrand L'HOUR
- Florence VALLERY-RADOT
- Gaël LE CLEACH
- Céline PAUCHET
- Patrick BERNARD
- Vanessa LABROUSSE
- Alban LE ROUX

Cette commission est le moteur et le relais de la politique communale pour la jeunesse, les sports et l'éducation.

Les dossiers en cours

TENNIS

Les travaux de construction du club house des tennis de Pen al Lann sont programmés à la rentrée.

SKATE PARK

Le skate-park vient d'être transféré sur le site du Kélenn.

Il est composé de nouveaux modules choisis en concertation avec le service jeunesse de la commune, animateurs et ados. Il s'agit d'éléments réalisés dans des matériaux adaptés et conformes aux normes actuelles.

REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN DE FOOT

Suite à la rencontre avec le président du club de foot, la remise en état du terrain d'entraînement sera réalisée par des reprises partielles des zones dégradées.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES CORMORANS

Dès la rentrée 2014, une nouvelle salle de classe sera ouverte à l'école primaire des Cormorans pour répondre favorablement aux normes d'accessibilité.

La création de cette dernière va entrainer une nouvelle organisation des salles actuelles, informatique, bibliothèque, salle polyvalente et ainsi permettre leur accès à tout enfant à mobilité réduite.

La cour sera entièrement refaite pendant les vacances de la Toussaint.

SÉCURITÉ ÉCOLE

Un travail est en cours pour améliorer la sécurité aux abords des écoles et du collège.

Un cheminement sera créé entre la cour de l'école élémentaire et de l'école maternelle pour faciliter et raccourcir les déplacements à partir du parking de l'école élémentaire.

Les projets

BASE NAUTIQUE

La modernisation des vestiaires de la base nautique dont la vocation touristique est forte est à programmer en 2015 ou 2016.

Les études sont à réaliser en 2014. L'objectif est d'offrir aux pratiquants à l'année et aux touristes un équipement de qualité.

ACTIVITÉ PLONGÉE

Un travail est réalisé en concertation avec Carantec nautisme et le nouveau club subaquatique de Carantec afin de trouver des solutions pour maintenir une activité de plongée sur Carantec.

En effet, il est important pour une station touristique de maintenir cette offre sur la commune. Un projet de rachat du matériel de l'ancien club et d'organisation nouvelle est à l'étude.

Compte tenu des délais, l'objectif est d'être à nouveau opérationnel pour la saison 2015.

CRÉATION D'UNE SECTION VOILE AU COLLÈGE

Cette activité serait mise en place dans le cadre d'un partenariat entre le collège, l'école de voile, Carantec nautisme, et la commune.

Une aide est sollicitée auprès de Morlaix Communauté.

GOLF

La SEM des pays de Morlaix a démarré les travaux préalables à la création d'un pitch and put.

L'objectif est de créer cet équipement sur les terrains dont la SEM est propriétaire près de la résidence du golf.

Nouveaux rythmes scolaires et TAP
(Temps d'Activité Péri-scolaire)

La mise en œuvre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires sera effective à la rentrée 2014 dans les deux écoles. Les choix d'activités et d'organisation sont le résultat d'une concertation entre les élus, le personnel des services, les enseignants les représentants des parents d'élèves. L'intérêt de l'enfant a été au cœur des préoccupations dans la mise en place de cette nouvelle organisation.

LES EMPLOIS DU TEMPS PAR ÉCOLE À LA RENTRÉE 2014

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES CORMORANS

	Garderie	Classe	Pause	Classe	TAPS	Garderie
Lundi au Vendredi	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-15h45	15h45-16h30	16h30-19h
Mercredi	7h30-9h	9h-12h	Garderie 12h-12h30			

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LES CORMORANS

	Garderie	Classe	Pause	Classe	TAPS	Garderie
Lundi Jeudi	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-16h30		16h30-19h
Mardi Vendredi	7h30-9h	9h-12h	12h-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-19h
Mercredi	7h30-9h	9h-12h	Garderie 12h-12h30			

ÉCOLE PRIVÉE ST JOSEPH / MATERNELLE ET PRIMAIRE

	Garderie	Classe	Pause	Classe	TAPS	Garderie
Lundi Jeudi	7h30-8h45	8h45 12h	12h-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-18h30
Mardi Vendredi	7h30-8h45	8h45 12h	12h-13h30	13h30-16h30		16h30-18h30
Mercredi	7h30-8h45	8h45 12h	Garderie			

Programme

Pour la première période, du 2 septembre au 17 octobre, sont proposées les activités suivantes :
Pour les classes élémentaires de l'école les Cormorans :
- **jeux sportifs** avec les animateurs du service enfance,
- **atelier Andy Warhol avec Émilie Villarbu**, intervenant en arts plastiques,
- **bandes dessinées** avec la médiathèque,
- **découverte du milieu marin** avec Carantec Nautisme,
- **musique avec Hervé le Grignou**, intervenant en musique,
- **papiers sous toutes ses formes** avec la médiathèque.

Pour les maternelles, un programme sur le thème de « la pomme » : jeu d'équipe « pépins contre trognons », projet commun : « arbre à pommes », jardinage : « petit pépin deviendra grand »...

LE PEDT

Le projet éducatif territorial est en cours d'élaboration dont l'objectif est de fixer le cadre et les objectifs des différents intervenants auprès des enfants.
L'objectif clairement défini lors de la première réunion de travail a été d'« *assurer pour les enfants une continuité et une régularité entre les différents temps de l'école et les différents intervenants* ».

LES CONTENUS TAP

L'année scolaire a été divisée en 5 périodes de 6 semaines entre chaque période de vacances.
Sur chaque période, chaque enfant des classes élémentaires fait deux activités par semaine. Une activité physique ou en extérieur et une activité culturelle ou manuelle. À chaque période les activités changent.

LE COÛT

Les activités sont gratuites pour les familles. Le coût par enfant est estimé à 220 € par an. La commune percevra, au moins dans un premier temps, l'aide de l'État à hauteur de 50 € par enfant.
Une aide d'un montant de 50 € sera versée par la CAF dans la mesure où les activités seront agréées par la DDCS, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex ministère de la Jeunesse et des Sports).

LES INTERVENANTS

L'encadrement des enfants sur les temps TAP est assuré par l'Équipe du service enfance, dont les emplois du temps ont été totalement adaptés à ce nouveau service.
Les équipes **des services jeunesse, de la médiathèque de la ville et de Carantec Nautisme** sont partenaires. Il est fait appel à des intervenants extérieurs pour **la musique et les arts plastiques**.
La voile scolaire et l'informatique continuent d'être pris en charge sur le temps scolaire.

LA GARDERIE

Le fonctionnement de la garderie ne change pas. Son ouverture le mercredi est prévue aux heures habituelles le matin et de midi à midi trente pour permettre aux parents qui terminent à midi de récupérer leur enfant jusqu'à midi trente.

LE CENTRE AÉRÉ DU CLOUËT

Il est ouvert le mercredi de midi à 19h.
Les repas sont pris au centre aéré. Une navette assurera le transfert des enfants entre les écoles et le Clouët.

Gilles GAUTHIER

Adjoint délégué aux travaux, à la voirie et aux bâtiments.

« Élu depuis 2001 à la jeunesse et aux sports, une nouvelle fonction m'a été attribuée, celle d'adjoint aux travaux. Bernard Quéméneur, qui nous a quittés récemment, en avait la responsabilité et j'en profite pour lui rendre hommage.
L'ensemble de la tâche est très importante et demande beaucoup de réflexion, réflexion déjà entamée dans les différents groupes de travail et commissions.
Je serai en mairie tous les mardis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.
Ces permanences me permettront d'être à l'écoute des Carantécois, de transmettre l'information aux services compétents pour une résolution la plus rapide possible ».

Bertrand L'HOUR

Conseiller délégué, chargé du suivi des chantiers et des questions relatives à l'île Callot en liaison avec l'adjoint aux travaux.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

- François de GOESBRIAND
- Jacques AUTRET
- Olivier BAILLOT
- Bertrand l'HOUR
- Anne KERVAGORET
- Yann CASTELOOT
- Alban LE ROUX

La commission Travaux, Voirie et Bâtiments est chargée d'être en veille permanente pour que les équipements publics soient performants tant par leur création que leur entretien.

Les dossiers **en cours**

SENTIERS CÔTIERS

Un travail de remise en état des sentiers côtiers a été réalisé par les services techniques afin de permettre leur réouverture avant les vacances de Pâques. Certains secteurs avaient été fortement endommagés par les intempéries.

CHEMINEMENTS PIÉTONS

Des cheminements piétons sont en cours d'aménagement entre Kerjeanne et Pen ar Guer et entre Kerjeanne et Croas ar Mevel.

TOILETTES PUBLIQUES

Le programme de rénovation des toilettes publiques se termine.

ACCESSIBILITÉ

Les travaux de mise en accessibilité des voiries à proximité des commerces se poursuivent.

TRAVAUX EAU POTABLE

Rue de Tourville, route de Pen a Lann, rue Joseph Le Foll.

TRAVAUX À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les travaux de mise en accessibilité de l'école primaire, création de deux classes au rez-de-chaussée, construction d'un nouveau bloc sanitaire, ont démarré en début mars et seront achevés le 15 août.

Le chantier en cours

LES RÉCEPTIONS DE CHANTIER DU DÉBUT 2014

- *Route de la Grande Grève* : suite à une dégradation très importante de la canalisation principale des eaux usées, des moyens rapides et efficaces ont été mis en place.
- *Voirie rue de Castel an Dour* : aménagements terminés pour finaliser le secteur du Meneyer.
- *Travaux d'accessibilité de la mairie* et mise en fonctionnement de l'ascenseur.

RÉFLEXIONS SUR…

- Les outils à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie et d'eau dans les bâtiments communaux.
- La mise en œuvre d'une réglementation du désherbage sur les espaces publics.

Les projets

VOIRIE

Un nouveau programme de voirie sera élaboré dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.
L'objectif est de poursuivre le programme engagé sur le mandat précédent à savoir Investir chaque année 300 000 € HT pour remettre en état, moderniser et rendre accessible 2 km de voirie par an.
Le choix est fait de privilégier des voiries en enrobé plus coûteuses mais dont l'amortissement se fait sur 30 ans plutôt que des voiries en bicouche dont la durée de vie n'excède pas 10 ans.
Un diagnostic est en cours afin de préparer ce plan et fixer les priorités.

PISTES CYCLABLES

Un groupe de travail a été mis en place pour élaborer un projet de création de pistes cyclables.

ÉCOLE DE CALLOT

Des études sont en cours pour définir un projet de remise en état de l'ancienne école de Callot.

EFFACEMENTS DE RÉSEAUX

En fonction des programmes engagés par ERDF des effacements de réseaux sont envisagés entre les transformateurs des rues de Kernilis, Colbert, Kermenguy et le port.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence de l'Eau, le programme de travaux prévu concerne :

- La *Réhabilitation du réseau d'assainissement* route de la Grande Grève (1100 ml),
- Le *Contrôle des branchements sur l'ensemble du réseau collectif* en complément des études déjà réalisées (250 branchements),
- Le *Contrôle par tests à la fumée de l'ensemble du réseau collectif* en complément des études déjà réalisées - 30 km (sur 2 ans),
- Le *Contrôle des boîtes de branchements en nappe haute* sur les secteurs prioritaires (200 boîtes de branchements),
- Le *Programme de réhabilitation des branchements non conformes* (25) à la charge des particuliers.

TRAVAUX EAU POTABLE

Les secteurs en attente de programmation sont les suivants :
Kermen, avenue des Français Libres, rue Albert Louppe, rue Jean-René Morvan, rue Dupleix, rue de Kerlizou, rue Jean Bart, rue Bouvet, rue de Kerguelen, rue du Port.

PARMI LES BÂTIMENTS COMMUNAUX...

Médiathèque

Centre aéré

Local Jeunes

École Callot

Immeuble Place de la République

Yolande VERDES

Adjointe déléguée aux affaires sociales

Sandrine JACQ

Conseillère déléguée, chargée des actions menées dans le cadre de la solidarité en liaison avec l'adjointe aux affaires sociales.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

- François de GOESBRIAND
- Léonie SIBIRIL,
- Roselyne LAMIDEY
- Sandrine JACQ
- Céline PAUCHET
- Gérald GUÉGUEN,
- Nicole SEGALEN

Par les moyens du centre communal d'action sociale, cette commission est l'interlocuteur des besoins de solidarité. Elle accompagne le fonctionnement de l'EHPAD.

LES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Jean-Guy GUEGUEN,
- François de GOËSBRIAND
- Léonie SIBIRIL
- Yolande VERDES
- Roselyne LAMIDEY
- Sandrine JACQ
- Céline PAUCHET
- Gérald GUÉGUEN
- Nicole SEGALEN
- Marie-Christine CUDENNEC
- Michel DANIEL
- Béatrice DE GOËSBRIAND
- Marie-Alix GOUFFIER
- Anne HECQUET
- Roger JACQ
- Joël KORN
- Jean-Luc RAIMBAUD

L'Aide Sociale

Les services du CCAS sont ouverts au public. Ils interviennent sous forme d'aide aux familles en difficulté. Un dossier est à établir par le CCAS de Carantec, ce qui permet de connaître la situation de la famille et de définir le quotient familial afin de calculer le taux des aides.
Le calcul est défini par la délibération du conseil d'administration du CCAS.
Les aides peuvent être des participations aux factures (eau, EDF, cantine, garderie, loyer, séjours scolaires).
Le versement est fait directement au prestataire. Nous travaillons sur ce sujet en étroite collaboration avec Carantec solidarité qui participe aux prestations non prises en charge par le CCAS ainsi qu'aux colis alimentaires.

Petit rappel : le CCAS travaille avec plusieurs partenaires sociaux :
- **Le CLIC** : centre local d'information et de coordination. Pour tout public de plus de 60 ans et de son entourage. Le CLIC informe sur le droit des personnes, sur l'évaluation des besoins, sur l'orientation vers les services appropriés et sur les aides dans les démarches.
- **La MAIA** : pour les personnes en situations complexes, en refus d'aide, en isolement social, en perte d'autonomie fonctionnelle, souffrant d'une maladie neurologique type Alzheimer, c'est à dire avec pertes de mémoire, d'orientation, de repères spatio-temporels et autres.
- **Le réseau POL AURÉLIEN** : aide les personnes avec une suspicion de maladie d'Alzheimer ou apparentée ou en situation de fragilité.
- **L'équipe spécialisée Alzheimer** : pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stade léger ou modéré de la maladie.
- **L'ADIL** : agence départementale d'info sur le logement.
- **L'ADMR** : aide à domicile en milieu rural.
- Le **réseau d'infirmières**.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS prépare et distribue tous les 15 jours les colis alimentaires.
Une collecte annuelle a lieu le dernier week-end de novembre.

AUTRES ACTIONS DU CCAS

- ***Organisation de la sortie des anciens en juin*** (Cette année, la sortie a eu lieu à Meneham) et le repas des anciens en novembre.
- Mise en place du ***spectacle de Noël pour les enfants des écoles maternelles et distribution des colis de Noël*** pour les anciens.

Les logements **sociaux**

La commune compte à ce jour 30 logements sociaux répartis comme suit :
12 > rue de Kernus
12 > rue Général Diégo Brosset
4 > rue de Kerrot
6 > impasse de Parc Coz
8 > logements seront livrés en septembre 2014 et ont déjà été attribués par la commission d'attribution logements sociaux.
À l'automne, débutera la construction de **2** pavillons et **4** appartements au Meneyer.

L'Ephad

Le CCAS gère la résidence de Kerlizou qui est un établissement public territorial. Il définit la politique générale de l'établissement et délibère sur des points tels que projet d'établissement, le budget, les tarifs, le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement de l'établissement.
Le prix de journée est fixé par le Conseil général et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) sur proposition du Conseil d'administration et prend effet au 1er janvier de chaque année.
La facturation comporte le tarif hébergement, variable en fonction du type de logement occupé, et le tarif dépendance, variable selon le degré d'autonomie du résidant (grille AGGIR) et couvert en grande partie par l'APA versée directement à l'établissement par le Conseil général.

Suite à l'évolution du statut de la Résidence Kerlizou de foyer logement à EHPAD au 1er juillet 2010, le CCAS de Carantec a demandé à Habitat 29, propriétaire des locaux, de travailler sur une réhabilitation de l'établissement afin de l'adapter aux besoins du public accueilli et d'améliorer le confort des locaux existants.

Ce projet doit permettre d'atteindre la capacité autorisée de 48 places en accueil permanent (actuellement 43 studios) et la création de 14 places en accueil temporaire. L'enjeu est de taille car il doit également permettre d'adapter à l'établissement datant de 1980 à une structure type EHPAD, tout en conjuguant modernité, humanité, rapidité d'intervention et écoute attentive, dans le souci d'amélioration de l'accompagnement des résidants et du respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Le projet concerne 5 points majeurs :
- La création d'une *zone d'accueil temporaire de 14 places*,
- La création de *6 chambres*,
- La *réorganisation des espaces de vie* en commun,
- La *remise aux normes* des chambres et de leurs sanitaires,
- Le *retraitement des façades* lié à l'amélioration des performances, énergétiques et à l'image de la résidence.

Un règlement et un contrat de séjour ont été remis courant juin à chaque résidant et aux familles.

Nombre de résidents au 31 décembre 2013	44
% d'hommes	6 soit 14 %
% de femmes	38 soit 86 %
Âge moyen	89 ans, 7 mois et 21 jours
Plus âgée	98 ans
Plus jeune	79 ans
Durée moyenne de séjour	3 ans, 8 mois et 29 jours

RÉSIDANTS PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

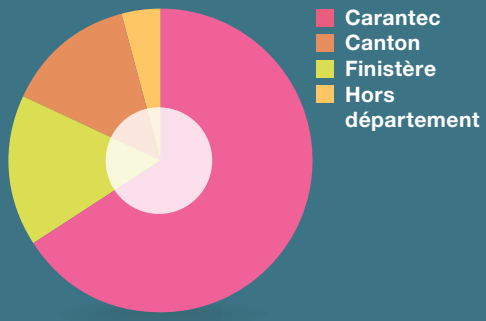

LA RÉSIDENCE SENIORS

L'objectif est de mettre en place les conditions permettant au projet de résidence et de crèche d'aboutir.

Musée **maritime**

Le Musée Maritime propose des visites passionnantes ayant pour thèmes la construction navale carantécoise, l'intérêt stratégique de la Baie de Morlaix sans oublier le réseau de résistance Ernest Sibiril.

Ouverture et contact

Ouvert en juillet et août de 14h30 à 18h30 (fermeture les jeudis).
Toute l'année sur réservation pour les groupes de plus de 8 personnes.
Adresse : 8, rue Albert Louppe
Tél. : 02 98 67 00 43

Expos de l'été

SALON DES ARTS

70 artistes, peintres et sculpteurs exposent à nouveau à l'espace André Jacq pour le salon d'été.
Ouverture tous les jours de 15h à 18h30 du 14 juillet au 17 août.

EXPOSITION ROBERT PRISER LA LISIÈRE DU MONDE

Contact

Du 14 juillet au 10 août au 1er étage de la salle Ile Louët.
Ouverture de 15h à 18h30.
Adresse : 2 rue pasteur

EXPOSITIONS DE PEINTURE À L'ÉCOLE DE CALLOT

Tout au long de l'été en fonction des marées.

CONCOURS COULEURS DE BRETAGNE

Concours gratuit, ouvert à tous.

Renseignements

Salles Espace André Jacq
Mercredi 20 août, inscription dès 8h.

Les infos **de l'été**

LE JARDIN DES MERS

Inscriptions et ouverture

Adresse : Plage du Kelenn
Inscriptions : Office de tourisme, Carantec Nautisme ou sur place plage du Kelenn aux heures d'ouverture.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

CENTRE AÉRÉ DU CLOUËT

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Programme et contact

Adresse : Plage du Clouët
Tél. : 02 98 67 08 37

LE LOCAL JEUNES

Programme et contact

Adresse : 11 rue Duquesne
Tél. : 02 98 78 35 25
Courriel : alsh.carantec@gmail.com
Site internet : www.ville-carantec.com (programme)

CARANTEC NAUTISME

Contact

Adresse : Plage du Kelenn
Tél. : 02 98 67 01 12
Site internet : www.carantec-nautisme.com

LE GOLF

Ecole de golf pour les juniors, enseignement individuel ou collectif pour les adultes, club house.

Contact

Adresse : rue de Kergrist
Tél. : 02 98 67 09 14
Site internet : www.carantec-golf.com

LE TENNIS DES 2 BAIES

2 sites à votre disposition : Pen a Lann et Meneyer. Courts à la location, possibilité de stages et de cours.

Contact

Tél. : 02 98 78 32 42

LA MÉDIATHÈQUE

En juillet et août, ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30.

Infos

Adresse : 4 rue Pasteur
Tél. : 02 98 78 31 17
Site internet : www.mediatheque-carantec.fr

CINÉMA ÉTOILE

En juillet et août, séances tous les jours à 21h, sauf le mardi.

Infos

Adresse : place de l'Étoile, près de la mairie
Site internet : www.cinetoile-carantec.org

Police municipale : le bureau de la police municipale est au 1er étage de la Mairie. Permences le mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 10h30.
Poste de secours plage du Kelenn : en juillet et aout ouvert de 12h à 19h tous les jours **02 98 67 02 29**.

Vie pratique

JOURS DE COLLECTE

• ***Ordures ménagères***
Mardi matin : Bourg, Pen al Lann, Port.
Mardi après-midi : Campagne.
• ***Collecte sélective / Sacs Jaunes***
Lundi matin.

CONTENEURS ENTERRÉS

• ***Ordures ménagères***
Kelenn, rue de Birhakeim, rue de Tourville, rue de Crantock, square du 18 juin, place du Port, rue Bouvet, Callot, ateliers municipaux, salle de sport, parking supermarché.
• ***Conteneurs verre***
Kelenn, square du 18 juin, rue Bouvet, ateliers municipaux, salle de sport et parking du supermarché.

Contact

Pour toutes vos questions concernant la collecte, veuillez contacter le service environnement au : 0800 130 132.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Elle est prévue sur la commune le vendredi 29 août.
Cette collecte au porte à porte est gratuite, après inscription au 02 98 15 25 24 avant le mercredi 27 août.

DÉCHÈTERIE DE TAULÉ

Horaires d'été : la déchèterie est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h. Elle est fermée le mardi et le dimanche.

FEUX DE JARDINS

Par un arrêté préfectoral, ils sont interdits toute l'année. En effet, les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

NUISANCES SONORES

Tondeuses, débroussailleuses et/ou tout autre engin bruyant (taille-haie, Karchers®, etc.) peuvent être utilisés en semaine de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TAILLE DE HAIES

Les débordements de haies sur les voies publiques posent problèmes car ils empêchent le passage normal des véhicules dont les camions de collecte des ordures ménagères.

État civil

NAISSANCES

- **Clarisse Jeanne Marie DUIGOU**, le 9 novembre
- **Paul BOHIC KERDODÉ**, le 16 décembre
- **Margaux RUIZ**, le 18 février
- **Mathéo, Abel, Alain BRUNO**, le 22 mars
- **Érell Charlotte BIHAN**, le 17 avril

MARIAGES

- **Jean-Jacques RICHARD et Andrée MARZIN**, 15 mars
- **Christophe SEGUIN et Corinne BECU**, le 5 avril
- **Fabien OLIER et Aude MARREC**, le 2 mai
- **Axel PARMENTIER et Marie DE PARSCAU DU PLESSIX**, le 10 mai
- **Christophe PERSEQ et Marion LABROUSSE**, le 24 mai

DÉCÈS

- **Charles PARIS**, le 14 novembre
- **Jean SIA**, le 6 décembre
- **Yves CUDENNEC,** le 13 décembre
- **Elisa PLASSART**, *épouse BREIER*, le 16 décembre
- **Claude BAGGI**, le 1er janvier
- **Yvonne VINCENT**, *veuve LADROUE*, le 3 janvier
- **Françoise LE DUC** *épouse ROLLAND*, le 13 janvier
- **Marc MUSTEL**, le 8 février
- **Yves LE DIUZET,** le 8 février
- **Daniel DIGUER**, le 16 février
- **Pierre QUEMENER**, le 19 février
- **Angèle NEAU**, *épouse YAOUANCK*, le 5 mars
- **Bernard QUÉMÉNEUR,** le 8 mars
- **Georges MARIN**, le 13 mars
- **Guy VERNIER**, le 25 mars
- **Lucette KRÉBEL**, *veuve BARON*, le 1er avril
- **Marie-Gabrielle L'HOUR**, *veuve CLÉDIC*, le 12 avril
- **Eliane SIMON**, *veuve ARNAUD*, le 21 avril
- **Louis MESCAM**, le 7 mai
- **Jeanne MONCUS**, *veuve FOLL*, le 9 mai
- **Eliane HAMON**, le 20 mai
- **Bernard DESVERGNE**, le 21 mai
- **Hélène MOGUÉROU**, *veuve LE HOUARNER*, le 23 mai
- **Simone GEORGET**, *veuve PIROU*, le 13 juin
- **Marcelle LE DUC**, *veuve LE NEN*, le 13 juin

HOMMAGES

Une pensée particulière pour Françoise LE DUC, agent des écoles pendant 20 ans, qui nous a quittée le 13 janvier,
et pour Bernard QUÉMÉNEUR, adjoint aux travaux à la mairie de Carantec, élu conseiller en 1995 et adjoint depuis 2001,qui nous a quitté le 8 mars.

Numéros utiles

Services Techniques Municipaux 02 98 67 94 74
Lyonnaise des Eaux -
Dépannage eau et assainissement 09 77 408 408
(si urgence) 09 77 401 116
La Poste / 6, rue Albert Louppe 02 98 67 02 18
ADMR / 3, rue Albert Louppe 02 98 67 94 12
carantec@asso-admr29.fr
EHPAD / Kerlizou 02 98 67 91 90
Office du Tourisme / 4 rue Pasteur 02 98 67 00 43
Médiathèque / Bibliothèque
4 rue Pasteur 02 98 78 31 17
Local Jeunes / 7 rue Duquesne 02 98 78 35 25
Centre aéré / Plage du Clouët 02 98 67 08 37
Cinéma Étoile / place de l'Étoile..... 02 98 78 30 49
Golf / rue François de Kergrist 02 98 67 09 14
Carantec Nautisme / plage du Kelenn 02 98 67 01 12
Tennis Meneyer et Pen a Lann..... 02 98 78 32 42
Musée maritime / 8 rue Albert Loupp..... 02 98 67 00 43

Sécurité nautique

Cross Corsen 112
Sémaphore île de Batz 02 98 61 76 06
Sauvetage en mer Roscoff..... 02 98 89 31 31
Sauvetage en mer Plougasnou 02 98 89 31 31

Correspondants de presse

Télégramme / Philippe ABJEAN.....06 12 41 70 35
Ouest France / Lucile GUICHEN 06 74 84 75 96

Médical

Cabinet Médical / 6, rue Foch 02 98 67 04 36
Dentiste / 18bis, rue Foch..... 02 98 67 04 27
Pharmacien / 16, rue A. Louppe..... 02 98 67 00 28

Para-médical

Cabinet infirmier / 25bis, rue A.Louppe 02 98 67 06 01
Cabinet infirmier / 4, rue A. Louppe..... 02 98 67 94 65
Cabinet de Kiné / 66, av. Fr. Libres..... 02 98 67 04 82
Infirmier C. Morvan / 13, rue de Kerrot 02 98 67 03 30
Kinésithérapeute / 27, rue Pasteur..... 02 98 67 98 20
Podologue / 35, rue Foch..... 02 98 67 90 20
Psychologue, psychomotricienne, relaxologue /
34 rue A. Louppe..... 06 13 34 29 12

Services à la personne

Les services à la clef..... 06 04 12 21 39

Hôtels

de la Baie de Morlaix** /
17bis, rue A. Louppe..... 02 98 67 07 64
de Carantec** / 20, rue du Kelenn 02 98 67 00 47

Résidence hôtelière

Goélia Résidence du Golf /
20 av. Fr. Libres..... 02 98 68 10 02

Chambres d'hôtes

Bonnefous / 23 rue de Crantock 02 98 67 96 15
La Berjonette / 2, rue Ty Guen 02 98 67 98 47
La Sega / 1 rue de Crantock 06 75 07 19 23

Chambres d'hôtes (suite)

de Kermen / Kermen..... 02 98 67 00 41
Ti Case / 9, rue du M. Foch 06 62 13 60 67

Campings

Les Hortensias / Kermen 02 98 67 96 34
Les Mouettes*** / Rte de La Gde Grève.... 02 98 67 02 46

Restaurants

L'Abri du Pêcheur / 1, rue E. Pouthier..... 02 98 67 96 32
Le Cabestan / 7, rue du Port..... 02 98 67 01 87
Paradiso Plage / Plage du Kelenn..... 02 98 67 05 24
Patrick Jeffroy** / 20, rue du Kelenn..... 02 98 67 00 47
Le Petit Relais / Plage du Kelenn..... 02 98 78 30 03
Le Relais / 17, rue A. Louppe 02 98 67 00 42
La Table de Ty Pot / 5, pl. République 02 98 78 33 00

Crêperies

Ar Mor / 63, rue Neuve..... 02 98 67 01 05
La Chaise du Curé / pl. République..... 02 98 78 33 27
Chez Gaby / Plage du Kelenn 02 98 78 31 03
Ty Breizh / 5, pl. Libération..... 02 98 67 04 93

Pubs et bars

L'Antidote / 1, rue Pasteur 02 98 67 98 68
Le Bar des Sports / 6, pl. Libération 02 98 67 01 83
Le Café Central / 4, pl. Libération 02 98 67 00 17
L'Equipage / 4, rue A. Louppe 02 98 67 02 53
Ho'Penn Bar / 34, rue Pasteur 09 54 08 96 97
Les Ondes / 1, av. des Fr. Libres..... 02 98 67 91 75

Cadeaux / Habillement

Coopérative Maritime / 1, rue A. Louppe 02 98 67 01 85
Lila Couture / 29, rue Pasteur 07 70 69 89 86
L'île aux Dames / 1 pl. de la République..... 02 98 67 49 69
La Passerelle / 10, rue A. Louppe..... 06 82 68 89 68
Mathilde & Moi / 5, pl. République..... 06 11 34 20 50

Galerie d'art

Différences / 1, pl. République..... 02 98 78 33 19

Boulangerie / Pâtisserie

Demais / 8, pl. Libération 02 98 67 01 76
O'Gourmandise / 7, rue Pasteur..... 02 98 67 01 72
Ty Fournil / 19, rue A. Louppe..... 02 98 78 33 22

Boucherie / Charcuterie / Traiteur

La Chikolodenn / ZA Kerinec 02 98 72 22 67
Saveur des Prés / 8, rue Pasteur 02 98 67 00 22

Alimentation / Épicerie fine / Cave à vins

Casino / 14, rue des Marins Fr. Libres 02 98 67 92 69
Crêpes Miossec / 2bis, rue J.-R. Morvan 02 98 67 03 92
Au Vin Divin / 9, rue du Pilote Trémintin 06 25 97 17 68
Votre Marché / 2, rue A. Louppe..... 02 98 67 03 47

Produits de la mer / Poissonnerie

KER OSTREA / Ch. du Varquez..... 02 98 67 93 07
Ets Morvan / Ch. du Varquez..... 02 98 67 01 81
Viviers Madec Prat ar Coum /
Ch. des Huîtres..... 02 98 78 30 68
Viviers Willmann / Ch. du Varquez 02 98 67 94 98

Artisans pêcheurs

Bernard Serge / 2, rue de Kerguelen 02 98 78 32 70
Dossal Yvon / 35, rue des 3 Frères Tanguy ... 02 98 67 92 23

Librairies / Presse / Bouquinistes

Le Lay / 17bis, rue A. Louppe..... 02 98 78 31 73

Coiffure

Couleurs et Tendances / 13, rue Pasteur 02 98 67 03 90
Nouvelle Vague / 10, rue du M. Foch 02 98 67 91 56
Viva La Vie / 4, rue Foch 02 98 67 00 40
Mireille / Coiffure à domicile 06 59 27 72 69
Dominique SIBIRIL / Coiffure à domicile..... 06 23 00 21 84

Esthétique

Lise Olivia / 10, rue du M. Foch 02 98 68 31 07
Sève et Sens / Chemin de Coat Hir 06 59 92 28 69
Teint d'Épice / 7, pl. République..... 02 98 67 92 59

Fleuriste

Sylvie Fleurs / 24, rue Pasteur..... 02 98 67 03 14
Fleurs d'écume / 1 place de la Libération 02 98 69 46 24

Banques et Assurances

Caisse d'épargne / 5, rue A. Louppe..... 02 98 67 06 18
CIO / 4, rue A. Louppe..... 02 98 78 34 87
CMB / 2, pl. Libération 02 98 67 05 03
Crédit Agricole / 13, rue A. Louppe 02 98 67 01 66
Groupama / 23, rue A. Louppe..... 02 98 78 30 32
La Poste / 6, rue A. Louppe 02 98 67 02 18

Agences immobilières

Agence des 2 Baies / 4, rue du Kelenn..... 02 98 78 34 37
Agence du Kreisker / 10, rue A. Louppe..... 06 10 88 42 34
Cabinet Kerjean / pl. Libération 02 98 67 03 03

Agence de communication Print & Web

Exigences .....02 98 67 92 70 / 06 62 20 69 41
www.exigences.biz

Auto-école

Salaün Daniel / 41, rue Pasteur 02 98 78 31 89

Blanchisserie

Roz ar Grillet / 41, rue Pasteur 06 22 43 26 54

Décoration

Ambiance Déco / 15, rte de la Gde Grève 02 98 67 98 75
L'échoppe du Lin / 41 rue Pasteur 06 61 78 95 34

Bâtiment et TP

Danielou Francis / Kermen 02 98 67 94 81
Le Duc J.-J. / 18, rue de Keravel..... 02 98 67 94 95
Maçonnerie / Coopérative le Fil à Plomb.... 06 33 10 64 78

Carreleur

Mercier Thierry / rue de Kernus..... 02 98 78 36 28

Couverture / Zinguerie

Batiplâtre / 21, rue Kerhallic 06 81 95 97 98
Cottour Lionel / 51, rue Pasteur 02 98 67 95 99

Électricité

Carantelec / rue de Castel an Dour 02 98 67 04 57
EMH / Kervréost..... 06 07 81 30 59
Prigent Emmanuel / 29, rue M. Créach..... 02 98 67 96 60
SEB'SIMON / 34, av. de Kerdanet 06 80 42 35 34

Fuel

Ets Jacq / Kerdudal..... 02 98 67 01 67

Garage / Mécanique

Phil Services / ZA Kerinec.....07 87 07 49 19
Renault / 7, rue du Parc Coz 02 98 67 96 21

Menuiserie

Les ateliers de Piguet /
13, rue Lamotte Piquet 02 98 78 32 92
Bohic Jean-Christophe / ZA Kerinec..... 02 98 67 93 91
Guivarc'h René / Ch. de Coat Hir..... 02 98 67 94 48
JBV Menuiserie / ZA Kerinec 02 98 67 08 61
Ruwet Bruno / 14, rue Linois 02 98 78 33 18
Toi Toi mon Bois / 8, rue Forbin 06 11 18 28 02

Menuiserie / Bricolage

Alan Multitravaux / 8, rue André Colin 06 80 17 14 49

Paysagistes et jardins

Cap Vert / ZA Kerinec 06 73 47 79 19
Jézéquel / Kervréost..... 02 98 78 30 20
Pichon Marc / 4, imp. île noire..... 02 98 67 97 75

Peinture et décoration

Breizh Décoration / 21, rue André Colin..... 06 26 66 47 35
Jacob Yvon / 56, av. de Kerdanet..... 02 98 67 92 77
Laouénan-Quéré / Rte de la Gde Grève..... 02 98 78 30 84
Moguérou Lionel / 8, rue des Sternes 02 98 67 92 80
Picart Claude / 46, rue du M. Foch 02 98 67 96 43

Plomberie / Chauffage

Plomberie Delalande / 4, rue de Kerlizou..... 02 98 19 40 02
Salou Yohann / ZA Kerinec 06 62 37 27 49

Pompes funèbres

Bretagne Funéraire / rue du Cimetière..... 02 98 62 00 05
Gouriou / 2, rue du Kelenn 02 98 19 11 11
Guivarch / Ch. de Coat Hir..... 02 98 67 94 48

La mer

Chantier Jézéquel / 86, rue Neuve..... 02 98 67 93 28
Carantec Nautic / ZA Kerinec..... 02 98 67 92 55
Chantier Naval Carantec / La Gde Grève.... 02 98 67 03 61
Derriennic - Scaphandrier / ZA Kerinec..... 02 98 78 32 66
Hellard - Applimar / ZA Kerinec 02 98 67 00 62
OCEMER / ZA de Kerinec 02 98 78 32 55
Sibiril Technologies / 21, rue L. Piquet 02 98 67 00 38

Taxis

Le Pors 02 98 67 00 00
Segalen 02 98 67 00 20

L'association des commerçants

CAP CARANTEC

L'association CAP CARANTEC a pour but :

- de **représenter l'ensemble des commerçants, artisans, prestataires de services, et professions libérales de Carantec** auprès des administrations, collectivités locales, chambres consulaires et tous autres organismes administratifs ou économiques,
- de **défendre les intérêts communs** de ses adhérents,
- de **promouvoir** l'image et l'identité économique,
- de réaliser des **opérations communes** et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à leurs réalisations.

• Les membres du bureau :

- ***Président*** : Camille JÉGO (camillejego@me.com)
- ***Vice-Président et Trésorier*** : Jean-Baptiste VITI (jbv.menuiserie@orange.fr)
- ***Secrétaire*** : Yannik-Marie PINOTEAU (yannik.pinoteau@wanadoo.fr)

Nouvelles enseignes

MATHILDE & MOI

La boutique de Françoise et Mathilde, mère et fille s'installe dans la vitrine de Ty Pot.

Des marques Max Mara, Week-end, Trussardi Jeans… Des accessoires : Berck, Söndergaard, Juste Taille, Une à Une… **Ouverture le 11 juillet**.

Contact

Adresse : 5, place de la République
Tél. : 06 11 34 20 50
Courriel : mathilde-et-moi@hotmail.fr

Nouvelles enseignes

MAÇONNERIE-COOPÉRATIVE LE FIL À PLOMB

Tous travaux de maçonnerie

20 ans d'expérience en maçonnerie. Nous privilégions les matériaux sains dans l'habitat.

- Assainissement, petit terrassement
- Fondations, dallages, élévations, enduits
- Pierres, chaux, terre, monomur
- Percements, soutènements, bâti ancien
- Menuiseries, fumisterie, tomettes

Contact

Jean-François LAOT et Soisick CIVEL
Tél. : 06 33 10 64 78
Site internet : www.tiez-kolo.com

SÈVE ET SENS

Installée depuis début avril à Carantec, Séverine Baile-Guivarch vous propose des prestations de massages bien-être.

Le salon « Sève et Sens » est un lieu cocooning où vous pourrez vous ressourcer et lâcher-prise. Parmi ces massages bien-être, « L'harmonie des sens », à l'huile de Calendula, « L'éveil des sens », massage d'une heure à base d'huile de pépin de raisin et d'huile essentielle de lavandin pour une douce relaxation, ou encore « Le Féminescence », ultra-féminin, à l'huile de pépin de raisin et à l'huile essentielle de bois de Hô, favorisant la beauté de la peau.

Contact

Adresse : Chemin de Coat-Hir
Tél. : 06 59 92 28 69, sur RDV.

FLEURS D'ÉCUME

Artisan fleuriste

Contact

Adresse : 1, place de la Libération
Tél. : 02 98 69 46 24

CARANTEC

Association Salon des Arts

Marie Goarrin

Peintures & Sculptures

14 juillet 2014 - 17 août 2014

Espace André Jacq
2, rue Pasteur

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30
et le jeudi matin de 10h à 12h